

CONFÉRENCE - DÉBAT

ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE RECHERCHES JURIDIQUES DE GRENOBLE

Introduite en droit français par la fameuse Loi Hamon en mars 2014, l'action de groupe permet à un groupe de consommateurs, fédérés autour d'une association, d'agir contre un professionnel afin d'obtenir indemnisation du dommage causé par ce dernier à chacun des membres du groupe.

Présentée comme une innovante Class Action à la française, l'action de groupe a été tour à tour portée aux nues et vouée aux gémonies. A l'occasion de son premier anniversaire, observateurs, admirateurs et contempteurs, juristes ou non, universitaires et praticiens échangent et débattent.

Conférence validée au titre de la formation continue

ENTRÉE LIBRE / OUVERT À TOUS

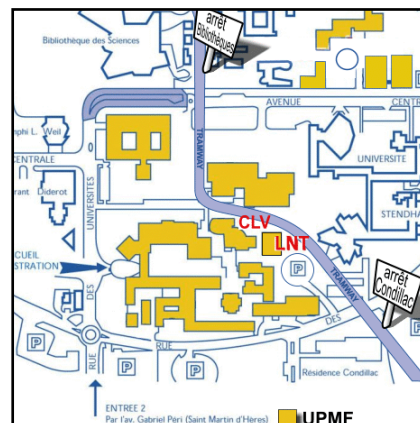
RENSEIGNEMENTS :

crj@upmf-grenoble.fr / 04 76 82 58 16
ou sur le site : crj.upmf-grenoble.fr

Amphi G
Centre de Langues Vivantes

de l'UPMF
77 rue des Universités
Domaine universitaire
38400 St Martin d'Hères

Plan d'accès



**ENTRÉE LIBRE
OUVERT À TOUS**

L'ACTION DE GROUPE : REGARDS CROISÉS

MERCREDI 25 MARS 2015 / 14H-18H
AMPHI G DU CLV, CAMPUS UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE



PROGRAMME

LE POINT DE VUE DES UNIVERSITAIRES

14H - 15H30

PROPOS INTRODUCTIFS

Sébastien Milleville, Maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes



INTERVENTIONS

L'ACTION DE GROUPE ET LA NOTION DE CONSOMMATEUR

Delphine Sassolas, Maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes

ACTION DE GROUPE - LES OUBLIÉS DE LA LOI HAMON : LE CAS DES COPROPRIÉTAIRES

Frédérique Cohet, Maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes

L'ACTION DE GROUPE ET LES DROITS PROCÉDURAUX

Delphine Mardon, Docteur en droit

L'ACTION DE GROUPE DANS LA LOI HAMON : UNE ILLUSTRATION DE LA TECHNIQUE DE LA LÉGISLATION PAR ÉTAPES ?

Stéphane Gerry-Vernières, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

LE POINT DE VUE DES PRATICIENS

15H30 - 17H



TABLE RONDE

MODÉRATEUR :

Michel Farge, Maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes, co-directeur du Centre de Recherches Juridiques

INTERVENANTS :

Franck Avignon, Juriste senior à la Direction des affaires juridiques du MEDEF

Alain Bazot, Président de l'Association UFC Que Choisir

Aurélien Closen, responsable juridique Groupe Emile Maurin et délégué régional de l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise)

Un représentant du barreau de Grenoble

DISCUSSION AVEC LA SALLE

